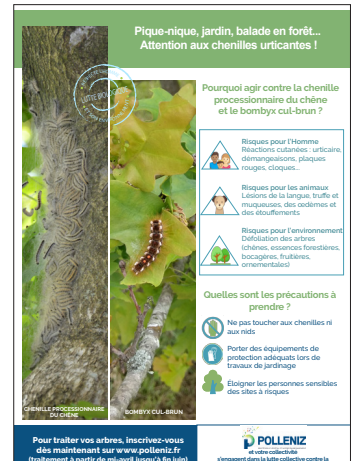


Protéger la biodiversité et la santé humaine contre les chenilles urticantes

En tant qu'Organisme à Vocation Sanitaire en Pays de la Loire, Polleniz propose chaque année à ses adhérents de bénéficier d'un traitement de leurs arbres pour limiter les risques sanitaires et la déprédation de leurs arbres.

Préserver la santé humaine et la biodiversité en Pays de la Loire

Les chenilles processionnaires du chêne et Bombyx cul brun présentent un **risque sanitaire pour l'homme et les animaux** car elles sont extrêmement urticantes à cause des poils microscopiques qu'elles ont sur le dos et qu'elles libèrent dans les airs. Ils peuvent provoquer l'apparition de **plaques rouges**, de **cloques**, de **démangeaisons plus ou moins intenses chez l'Homme**. Ils peuvent aussi engendrer des **complications sévères en cas de contact avec les yeux** (oedème, cécité...) ou avec les voies respiratoires. Chez les animaux, ils peuvent occasionner notamment des nécroses de la langue allant jusqu'à l'amputation totale ou des étouffements. Il est donc important de lutter collectivement pour **éviter une trop grande prolifération de ces chenilles auxquelles chacun peut être confronté, que ce soit dans son jardin, lors d'une balade en forêt ou simplement lors d'un pique-nique**.



A quoi ressemblent ces chenilles urticantes ?



Les processionnaires du chêne

D'aspect grisâtre avec la tête noire, elles sont fortement velues. Issues d'un papillon de nuit, les chenilles vont éclore courant avril. Grégaires, elles vivent en colonies. Le jour, elles se regroupent dans des nids plaqués le long du tronc des chênes ou des branches charpentières, et la nuit, elles s'alimentent du feuillage.

Le bombyx cul brun

Chenille velue, brune avec des lignes latérales blanches, elle est facilement identifiable grâce aux deux "verrues" orangées qu'elle a sur le dos. Elle peut être très polyphage et se développer sur des essences forestières, bocagères, fruitières et ornementales sans pour autant provoquer la mortalité des arbres. Sa présence massive peut compromettre les fructifications et le développement des arbres.



Comment bénéficier d'un traitement sur mes arbres ?

Pour s'inscrire à la lutte collective organisée par Polleniz, il suffit de se rendre sur www.polleniz.fr et de remplir le formulaire en ligne avant le 19 avril 2024. Afin d'optimiser l'efficacité du traitement, les interventions de Polleniz **débuteront mi-avril et s'achèveront fin juin** chez tout particulier s'étant inscrit sur internet. Cette campagne de lutte est biologique, sans danger pour l'homme, les animaux et l'environnement. Le produit pulvérisé attaque le système digestif des chenilles qui l'ingèrent en même temps que le feuillage. C'est pour cela que le traitement a lieu au printemps, au moment où elles en consomment une grande quantité.

Les inscriptions pour les chenilles processionnaires du pin ne seront pas enregistrées car le traitement ne se fait pas à la même période, leur cycle de vie étant différent (traitement à l'automne).

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Polleniz par téléphone (Loire-Atlantique : 02 40 36 83 03 ; Sarthe : 02 43 85 28 65 ; Mayenne : 02 43 56 12 40 ; Vendée : 02 51 47 70 61) ou se rendre sur www.polleniz.fr.